



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES
ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN
STATES BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

Rabat

ATELIER
“ VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE
DANS LA ZONE COMHAFAT
10-12 Décembre 2018
M'diq-Maroc

L'atelier organisé par la COMHAFAT en 2017 a souligné que les facteurs qui freinent la pleine réalisation du potentiel aquacole de cette partie du continent africain sont notamment le manque ou **l'insuffisance des compétences et d'un savoir-faire technique**, des politiques **inexistantes ou inappropriées**, des **connaissances insuffisantes sur les compétences en affaires** pour le développement des entreprises commerciales.

Les participants à cet atelier ont insisté sur le besoin d'appuyer les pays membres à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies spécifiques à l'aquaculture.

Malgré son littoral qui s'étend du Maroc jusqu'à la Namibie et qui est d'une longueur de l'ordre de 15 000 Km environ et dont les conditions océanographiques sont très favorables (zones d'upwelling, zone équatoriale chaude, etc.), les rapports nationaux, présentés lors de cet atelier, ont montré que la quasi-totalité de la production aquacole dans cette zone d'Afrique est continentale et réalisée par de petites exploitations de subsistance. De ces rapports ressortent également que des actions importantes sont initiées pour le développement de l'aquaculture continentale. Ainsi, l'aquaculture marine n'arrive pas trouver sa place dans cet élan de développement.

En effet, les efforts des organismes régionaux et internationaux se sont concentrés plutôt sur le développement de l'aquaculture continentale. Du fait de son caractère capitalistique, l'aquaculture marine a été marginalisée.

L'importance de l'aquaculture marine n'est plus à démontrer pour générer de la richesse et des avantages sociaux et contribuer au développement de l'économie nationale. La production totale de poisson en Afrique ne répond plus aux besoins alimentaires du continent. L'Afrique a une population estimée à 1,3 milliard de personnes. L'approvisionnement en poisson de consommation actuel du continent est estimé à environ 10 kg par habitant et par an, tandis que la moyenne mondiale est passée à environ 20 kg par habitant et par an (FAO, 2016). La probabilité que la production de la pêche de capture de l'Afrique puisse être augmentée pour répondre à cette demande est faible, car ses stocks de poisson commercialement importants seraient pleinement exploités ou surexploités (FAO, 2016). En conséquence, l'Afrique est devenue un importateur net de poisson.

L'aquaculture marine offre désormais l'option **la plus durable** pour développer l'approvisionnement de l'Afrique en poisson. Pour y parvenir, l'aquaculture marine a besoin des grands capitaux et des investisseurs privés. La philosophie du développement de l'aquaculture ne devrait plus se limiter à la promotion de la production à petite échelle pour les ménages mais elle doit plutôt être basée sur le développement de la production commerciale pour approvisionner des marchés plus larges.

Dans ce cadre, les dirigeants africains ont reconnu qu'une approche du développement durable de l'aquaculture axée, à la fois, sur le secteur privé et sur le besoin du marché constituait l'option la plus réaliste pour répondre aux attentes de développement¹.

Ce changement de paradigme de la PFRS¹ nécessite en outre une transformation de la chaîne de valeur de l'aquaculture, où la viabilité de l'entreprise, l'accès au marché et la compétitivité des produits, biens et services aquacoles deviennent des indicateurs clés de performance².

C'est dans ce cadre que la COMHAFAT s'inscrit pour apporter sa contribution pour le développement de l'aquaculture marine, composante importante de l'aquaculture africaine.

Présentation de l'atelier

L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la COMHAFAT au titre de l'année 2018 et traduit sa volonté de contribuer au développement de l'aquaculture marine en Afrique par l'animation et la coordination des efforts des pays membres afin de contribuer à la maîtrise de la diversification et l'expansion des chaînes de valeur tout en veillant à ce que les pratiques commerciales, les connaissances et les compétences, les politiques, le soutien logistique, le développement des marchés, l'accès aux intrants et aux services essentiels soient pris en considération.

En parfaite complémentarité aux efforts entrepris à l'échelle africaine par divers organismes régionaux et notamment AU-IBAR, la COMHAFAT organise du 10 au 12 décembre 2018 à M'diq (Maroc), un atelier sur les aspects fondamentaux au développement de l'aquaculture marine, à savoir un environnement de soutien, les espèces et les semences, les systèmes de production, les intrants, les connaissances et les compétences, le capital et les opportunités d'investissement et l'exigence des marchés.

L'atelier aura pour objectif de sensibiliser et appuyer les administrations chargées du développement de l'aquaculture d'analyser **les stratégies de développements de l'aquaculture marine** engagées par les pays de la zone COMHAFAT et de fédérer les efforts engagés par ces pays pour développer **une aquaculture marine respectueuse de l'environnement et basée sur le marché.**

Déroulement de l'atelier

¹ Cadre Politique et la Stratégie de Réforme des Pêches et de l'Aquaculture en Afrique

² Atelier consultatif d'experts chargé d'élaborer des lignes directrices pour le développement de modèles commerciaux aquacoles et le renforcement des services de vulgarisation à Accra, au Ghana, en juillet 2017.

L'atelier était organisé conjointement par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine et l'agence du NEPAD, en collaboration avec le gouvernement du Ghana et avec le soutien de l'Union européenne

1. **Première session** : L'aquaculture et le développement durable en Afrique n
2. **Deuxième session** : Etat des lieux de l'aquaculture marine dans les pays membres de la COMHAFAT et perspectives de son développement.
3. **Troisième session** : Différents systèmes de production de l'aquaculture marine
4. **Quatrième session** : Orientations stratégiques pour une aquaculture marine durable